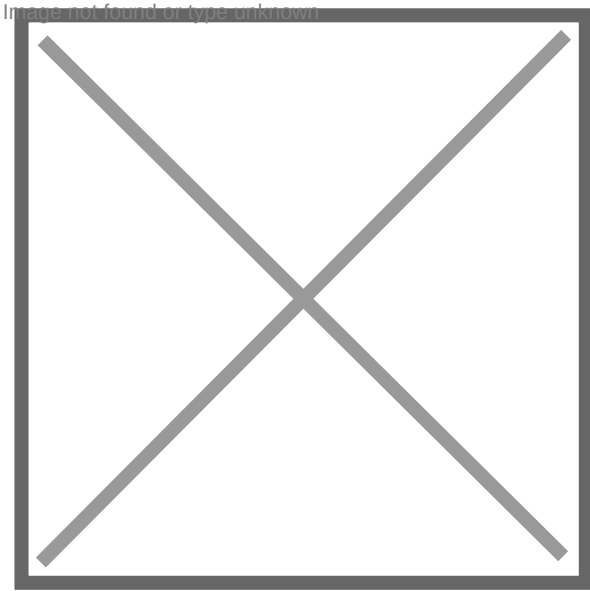




Contrat et carte de séjour

Par **minimaximinh**, le **24/06/2008 à 13:08**

Bonjour,rnrnJe cherche une garde à domicile pour mes enfants. J'ai rencontré une femme mauricienne qui serait parfaite. Elle a fait une demande de papier il y a 15 jours. Il est certain que je ne souhaite pas l'employer sans la déclarer!rnMa question est la suivante: quelles chances a t elle de se voir délivrer ses papiers si elle présente un vrai contrat à durée indéterminée?rnSinon dans quelles mesures puis je l'employer?rnrnMerci de vos réponses?

Par **angie26**, le **27/06/2008 à 20:39**

bonsoir,rnil faut beaucoup se battre en se moment pour que les immigrés restent en France mais avec des appuis et des conseils de gens faisant parti de la Cimade
<http://www.cimade.org/> ou la gisti <http://www.gisti.org/index.php>rnbonne continuation

Par **minimaximinh**, le **27/06/2008 à 21:00**

merci beaucoup!!